



RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT CONTRACTUEL 2nd DEGRE (F/H)

Poste n°ETP_0810

Discipline : BIOCHIMIE - BIOLOGIE

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique se réfère aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Poste vacant à temps complet (384 HETD soit 1607h de travail effectif)

DATE DE RECRUTEMENT : Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2024

DUREE DU CONTRAT : 12 mois

AFFECTATION : Le poste est à pourvoir à Vannes, UFR SSI

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Ne pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 et justifier d'expérience en enseignement
- Un diplôme de doctorat section CNU 64 à 68 serait une plus-value
- Justifier d'une qualification professionnelle antérieure : Une expérience universitaire de 2/3 ans sera appréciée.

PROFIL DU POSTE :

- Filières de formation concernées :

La personne recrutée effectuera ses enseignements en L1 et L2 de la licence SVT à Vannes au Département Sciences de la Matière et de la Vie. Elle viendra en renfort pour les enseignements liés à la licence Accès Santé (L'AS) notamment en biochimie, physiologie et biologie cellulaire, en assurant des CM, TD et TP ainsi que les examens relatifs. Cette personne devra aussi participer à la gestion de la filière L'AS (tutorat, coordination avec la faculté de santé de Rennes 1) et à l'animation de la filière SVT (réunions pédagogiques, portes-ouvertes).

- Objectifs pédagogiques :

La personne recrutée le sera dans le cadre de la mise en place de la filière L'AS qui permet aux étudiants de la filière SVT de passer le concours d'admission en deuxième année d'études médicales (Médecine/Maïeutique/Odontologie/Pharmacie) à la condition de suivre à distance la mineure santé dispensée par la faculté de médecine de l'Université de Rennes 1.

Elle aura pour objectifs de permettre aux étudiants de la filière L'AS :

- Maximiser les chances de réussites de ces étudiants aux concours, dans les matières similaires entre les Unités d'Enseignements SVT et celles de l'Option Santé.
- Fournir une méthodologie et travail adaptée.
- Garantir un niveau scientifique suffisant pour une intégration en deuxième année de Licence, dans les matières qu'elle enseignera, pour les étudiants non reçus en deuxième année de santé. Une expérience dans le domaine de la Recherche (diplôme de doctorat section CNU 64 à 68) sera une plus-value au dossier du, ou de la candidate.

Par ailleurs, comme tous les enseignants du département, le candidat recruté devra participer dans le cadre de ses obligations de service aux missions communes (suivi de stagiaires, encadrement de projet tuteurs, surveillance d'examen, participation au jury d'examen, etc....)

REMUNERATION :

L'agent contractuel est classé dans la 1^{ère} catégorie de rémunération prévue par le décret n°81-535 du 12 Mai 1981.

La rémunération est fixée en fonction de l'expérience professionnelle antérieure équivalent au niveau des fonctions de recrutement (entre 2008 € et 3874 € brut mensuel pour un temps plein).

CONTACT ADMINISTRATIF :

☎02.97.01.72.60.....

✉adelaide.simon@univ-ubs.fr.....

CONTACT PEDAGOGIQUE :

☎02 97 01 71 35.....

✉veronique.le-tilly@univ-ubs.fr...

PIECES A ENVOYER OBLIGATOIREMENT :

- Lettre de motivation
- CV
- Copie du diplôme le plus élevé

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie électronique à drh.ens.recrutement@listes.univ-ubs.fr (pour le 30 mai 2024, minuit), heure d'envoi faisant foi), sous format de type : "CONT_2D_N° Poste_NOM_prenom.pdf"
